Association des psychiatres du Canada

Rapport aux membres

2014

Au service de ses membres • Axée sur ses membres • Attentive à leurs besoins

Décembre 2014

Canadian Psychiatric Association
Dedicated to quality care

Association des psychiatres du Canada
Dévouée aux soins de qualité

Qui sommes-nous?

Fondée en 1952, l'Association des psychiatres du Canada (APC) est l'association professionnelle bénévole et nationale de quelque 4 700 psychiatres canadiens et 900 résidents. L'APC offre des services à quelque 2 200 psychiatres canadiens, 400 psychiatres en formation et 140 affiliés, dont 40 psychiatres à l'échelle internationale.

Notre vision

Une profession dynamique pour une population en santé.

Notre mission

En qualité de voix nationale des psychiatres canadiens, l'Association des psychiatres du Canada défend les besoins professionnels de ses membres et préconise l'excellence de la formation, de la recherche et de la pratique clinique.

Pour un complément d'information sur les activités de l'Association, veuillez visiter notre site Web à :

www.cpa-apc.org

Photo de la couverture : Les délégués de la Journée de mobilisation de l'APC sur les marches du Parlement.

Première rangée (de g. à dr.) : Dre Fiona McGregor, Dr Padraic Carr, Dr Michael Teehan, Dr Donald Addington, Dre Suzane Renaud, Dr Sonu Gaind. Deuxième rangée (de g. à dr.) : Dr Biju Mathew, Dre Susan Abbey, Dr Gerald Gray, Dre Johann Brink, Dr Renuka Prasad, Dr Gary Chaimowitz. Troisième rangée (de g. à dr.) : Dre Nancy Brager, Dre Georgina Zahirney, Dre Stephanie Magnan, Dre Marie-France Tourigny-Rivard, Dr Roger Bland, Dre Diane Kljenak, Dr Dhanapal Natarajan. Quatrième rangée (de g. à dr.) : Dre Julia Dornik, Dr Barinder Singh, Dr Jason Bond, Dr Dan Boston, Dr Douglas Urness, Dr Chris Wilkes, Dr Glendon Tait, Glenn Brimacombe, Dr Shirwan Kukha-Mohamad.

Les participants à la Journée de mobilisation ne figurant pas sur la photo : Dre Tanis Adey, Dre Alison Freeland, Dr Fernando Gonzalez-Pino, Dr Simon Hatcher, Dre Karine Igartua, Dre Jacqueline Lee Kinley, Dre Heather Milliken, Dr Tyler Oswald, Dr Nachiketa Sinha.

Votre président

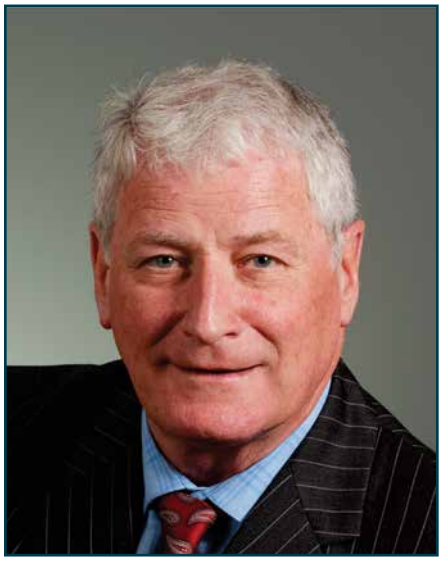

Dr Michael Teehan
Président de l'APC, 2013–2014

En ma qualité de président de l'APC jusqu'au Congrès annuel en septembre 2014 à Toronto, je suis heureux de présenter aux membres notre rapport aux membres. Le rapport résume les activités de l'Association au cours de mon mandat à titre de président et du début du mandat de mon successeur, le Dr Padraic Carr.

Le rapport indique clairement la façon dont l'APC représente la profession et procure des avantages à ses membres. Comme son titre l'indique, la raison d'être de l'APC est d'être au service de ses membres, d'axer ses activités sur eux et d'être à l'écoute de leurs besoins. Votre collaboration soutenue comme actionnaire et contributeur de l'Association nous permet de parler avec sérieux de la psychiatrie à l'échelle nationale et aussi de vous offrir divers programmes et services qui répondent le mieux à vos besoins.

L'an passé, l'Association a entrepris une importante initiative de renouvellement. À l'échelle fédérale, nous avons accru notre participation aux discussions de politique publique portant sur l'avenir de la santé mentale et sur le rôle de la psychiatrie et les membres du Conseil d'administration ont réfléchi profondément sur l'avenir de notre organisation et son orientation stratégique.

À mesure que nous progressons, nous devons saisir toutes les occasions stratégiques qui améliorent la vie de nos membres et faire face aux difficultés organisationnelles qui sont indissociables d'un environnement fluide

Au cours des derniers 12 mois, ce fut un privilège pour moi de vous représenter à titre de président. J'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs d'entre vous, d'un océan à l'autre, et de vous entendre parler directement des récompenses et des défis associés à notre profession. J'en suis profondément reconnaissant.

Pour ce qui est de l'avenir, je suis convaincu que le nouveau président de l'APC, le Dr Padraic Carr, occupera ses fonctions avec dévouement, professionnalisme et brio.

Le présent rapport aux membres rompt la tradition pour ce qui est du format et du style. Nous ferons bon accueil à tous vos commentaires visant à améliorer le rapport. Faites-les parvenir à : President@cpa-apc.org.

Mes cordiales salutations,

Michael Teehan
Le président
(2013-2014)

Président du Conseil d'administration

Dr Donald Addington
Président du Conseil d'administration de l'APC

En ma qualité de président du Conseil d'administration, j'ai l'insigne honneur de travailler étroitement avec les administrateurs, les membres du Comité de direction et les cadres supérieurs de l'APC. Grâce à cette collaboration étroite et à notre travail d'équipe, l'APC peut réaliser sa mission et être utile à ses membres, de multiples façons.

En parcourant ce rapport, vous constaterez que le Conseil d'administration a axé son attention sur plusieurs opportunités et enjeux stratégiques afin de s'assurer que l'Association est solidement ancrée en vue d'un avenir prometteur.

Certaines des activités de l'APC comme la mise sur pied d'un Groupe de travail sur la gouvernance et le sondage mené auprès des membres sont axées sur notre fonctionnement interne. D'autres, comme notre Journée de mobilisation sur la Colline parlementaire et l'allocution du Dr Teehan devant le Club économique du Canada, s'ouvrent sur l'extérieur. D'autres encore, comme l'initiative « Choix judicieux », portent sur les deux dimensions. Dans son ensemble, au cours de la dernière année, le Conseil d'administration a abordé un grand nombre de projets dont les membres peuvent être fiers.

Le présent rapport aux membres reflète clairement les qualités décisionnelles, de leadership, et d'orientation exercées par les membres du Conseil d'administration et du Comité de direction. Je voudrais exprimer ma sincère reconnaissance pour tous leurs efforts et leur constante volonté de faire progresser notre profession. J'aimerais aussi remercier les membres des conseils, des comités, des groupes de travail et des sections qui ont fait part au Conseil d'administration de leurs commentaires et réactions.

Un dernier point et non le moindre, je remercie sincèrement les membres du personnel de l'APC qui travaillent vaillamment en notre nom et qui nous offrent des conseils judicieux.

C'est un privilège de travailler au sein du Conseil d'administration, mais il y a encore beaucoup d'autre travail à accomplir pour faire en sorte que les activités de l'APC soient axées sur les membres et attentives à leurs besoins.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet des orientations établies par le Conseil, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi à Chairman@cpa-apc.org.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Le président du Conseil d'administration
Donald Addington

Votre chef de la direction

Glenn Brimacombe
Chef de la direction

Le rapport aux membres est un instrument de communication essentiel qui permet à l'APC d'informer ses membres et le grand public de ses activités. Grâce à sa transparence et sa responsabilisation, nos membres comprennent clairement ce que nous faisons en leur nom et ils peuvent décider de renouveler leur adhésion à leur Association professionnelle bénévole.

Cela signifie que nous devons gagner votre confiance et fidélité chaque année. Nous vous remercions sincèrement de votre soutien. Nous savons que vous êtes de plus en plus sollicités par d'autres associations : l'APC doit donc continuer à démontrer qu'elle vous offre des avantages inestimables. En d'autres mots, nos efforts doivent être axés sur nos membres et attentifs à leurs besoins.

Les membres constituent l'élément vital de l'APC. À titre d'Association, nous sommes responsables de vous offrir les produits et les services qui facilitent votre pratique. Vous êtes notre raison d'être et nous ne pourrions exister sans vous!

L'an passé, l'APC a concentré ses activités sur un alliage d'enjeux et de défis stratégiques, à l'interne comme à l'externe. Le rapport fournit un aperçu des activités de l'APC axées sur nos trois piliers stratégiques. Le premier : « Une voix unie » comprend notre approche pour instaurer nos activités de défense des intérêts et favoriser les partenariats. Le second : « Dédié à la qualité des soins et à l'apprentissage tout au long de la vie », comprend notre engagement d'offrir à nos membres les connaissances scientifiques et les technologies de pointe les plus à jour. Le troisième : « Au service de ses membres, axée sur ses membres et attentive à leurs besoins », reconnaît que nous devons continuellement mobiliser nos membres pour mieux répondre à leurs besoins.

Lorsque vous aurez lu le rapport, j'espère que vous serez impressionnés par la diversité et l'étendue de nos activités et que vous déciderez soit de maintenir votre adhésion, de devenir un nouveau membre ou que vous encouragerez un collègue à se joindre à nous.

En dernier lieu, permettez-moi de dire que ce fut un grand plaisir pour moi de travailler avec le Dr Michael Teehan en sa qualité de président de l'APC et avec le Dr Don Addington, comme président du Conseil. Leur dévouement à la profession est aussi inlassable qu'admirable, tout comme leur engagement envers l'APC. Je me permets aussi de remercier les membres du Comité de direction et du Conseil d'administration pour leur leadership, leur diligence et leurs sages conseils. Ils représentent, à plusieurs égards, la force motrice qui assure le progrès de l'APC. J'aimerais aussi souligner le travail important réalisé par les Conseils, les comités, les groupes de travail et les sections, sous la direction de leurs talentueux présidents.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas exprimer ma profonde reconnaissance au personnel de l'APC dont les talents et leur dévouement à la profession constituent un avantage énorme pour l'Association.

Alors que nous approchons de 2015, je me réjouis à l'idée de travailler avec vous tous pour faire progresser les intérêts de la profession et de l'APC. Si vous désirez en savoir davantage au sujet du travail de l'Association, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi à : CEO@cpa-apc.org.

Cordialement,

Le chef de la direction
Glenn Brimacombe

Les avantages pour nos membres

Pour faire en sorte que l'APC soit en mesure de mieux faciliter la vie de ses membres et de leurs patients, les administrateurs ont approuvé le Plan d'action stratégique intitulé « Lorsque l'occasion coïncide avec la préparation ».

Le plan fixe les cinq objectifs stratégiques suivants :

1. L'APC est le principal porte-parole et une source reconnue de données cliniques fiables pour ses membres, le grand public, les décideurs, les médias, les fournisseurs de soins de santé, le secteur privé et d'autres intervenants.
2. L'APC est le chef de file sur les questions de politique publique liée au rôle de la psychiatrie et à l'avenir de la santé mentale au Canada.
3. L'APC est un partenaire stratégique de choix.
4. L'APC confère des avantages qui sont de nature à inspirer les psychiatres et à susciter leur adhésion et leur participation active à notre organisme.
5. L'APC est une organisation hautement performante comprenant des personnes exceptionnellement talentueuses et une base financière solide.

Pour répondre à ces objectifs, l'APC a structuré ses activités selon les trois piliers suivants :

Une voix unie

L'APC est le porte-parole national sur les questions de la psychiatrie et les questions de politique publique.

Dédiée à la qualité des soins et à l'apprentissage tout au long de la vie

L'APC fournit à ses membres les connaissances scientifiques les plus à jour en vue d'appuyer la prise de décisions cliniques durant toute leur carrière.

Au service de ses membres, axée sur ses membres et attentive à leurs besoins

L'APC est une organisation dynamique, attentive aux besoins de ses membres et qui les mobilisent tout au long de leur vie professionnelle et répond à leurs besoins.

L'alliage de ces trois piliers représente la feuille de route de l'APC pour l'avenir et lui permet de fournir des conseils éclairés aux gouvernements et autres institutions, de former ses membres et d'influencer la société sur les questions liées à la santé mentale et à la maladie mentale.

Une voix unie

L'APC est votre porte-parole national sur tous les enjeux liés à la psychiatrie et la santé mentale, ce qui constitue l'un des éléments importants de sa force. Nul autre organisme représente la diversité et l'étendue de la psychiatrie et suscite régulièrement l'intérêt des décideurs et du grand public.

Que ce soit une réunion avec la ministre de la Santé, les membres du Parlement, les sénateurs ou le chef de l'opposition officielle, l'APC présente un point de vue essentiel pour les décideurs.

Une voix unie renforce les points de vue présentés par la profession en contribuant à l'élaboration de la politique publique canadienne. L'APC réalise cet objectif de la façon suivante :

1. En exprimant clairement son point de vue sur le rôle du gouvernement fédérale en santé mentale.
2. En prévoyant le rôle du gouvernement fédéral en santé mentale.
3. En fournissant des renseignements aux décideurs sur le rôle de la psychiatrie.

Certaines des principales activités qui ont eu lieu en 2014 à l'égard desquelles l'APC a fait une différence en contribuant à la politique publique figurent ci-après.

Notre présence sur la Colline parlementaire

Plus de 30 membres de l'APC ont rencontré près de 30 députés et sénateurs le 10 avril pour discuter des questions politiques liées au rôle du gouvernement fédéral en santé mentale (voir Tableau 1). Pour lancer la journée, l'APC a organisé un déjeuner-causerie auquel ont participé quelque 30 parlementaires. Ce même jour, le Dr Roger Bland a comparu devant le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes pour son étude, *Pratiques exemplaires et obstacles fédéraux : Profession et formation des professionnels de la santé.*

Les délégués de l'APC rencontre Thomas Mulcair, chef du NPD

Le sénateur Kelvin Ogilvie, hôte du déjeuner-causerie lors de la Journée de mobilisation, avec les orateurs Matt Gilmour et Rachel Scott-Mignon, et le Dr Michael Teehan, président de l'APC

Processus de consultations en prévision du budget de 2015

L'APC a présenté un Mémoire écrit au Comité permanent des Finances de la Chambre des communes comprenant quatre demandes au gouvernement fédéral (voir Tableau 1).

TABLEAU 1
Recommandations de l'APC au gouvernement fédéral

- Instituer un Fonds d'innovation en santé mentale de 100 millions de dollars assorti d'un délai de cinq ans pour accélérer l'expansion d'innovations fondées sur des donnés probantes pour améliorer la prestation des programmes et des services en santé mentale en milieu communautaire.
- Investir dans l'élaboration d'un ensemble commun et complet d'indicateurs de santé mentale et de données sur les dépenses en santé mentale pour améliorer le rendement de l'ensemble du régime de santé mentale.
- Financer l'élaboration et la mise en place d'un programme de recherche en santé mentale pour le Canada.
- Adopter dans l'ensemble de la fonction publique la « Norme nationale sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail » élaborée par la Commission de la santé mentale du Canada.

Le Groupe de discussion sur la violence familiale et l'abus des enfants

En mars 2014, le président de l'APC a participé à un groupe de discussion avec Rona Ambrose, la ministre de la Santé, Mme Laureen Harper, M. Sheldon Kennedy et diverses organisations nationales de la santé pour offrir des solutions pour lutter contre la violence familiale et l'abus des enfants. L'APC a annoncé la publication de son Énoncé de principes intitulé « La violence entre partenaires intimes ».

Le Dr Michael Teehan avec Laureen Harper et Rona Ambrose, ministre de la Santé

Notre voix à l'échelle nationale

En mai, le président de l'APC s'est adressé au Club économique du Canada et a rappelé aux chefs de file nationaux l'importance de financer les programmes et les services relatifs aux maladies mentales graves et persistantes et il a souligné le rôle de la psychiatrie à cet égard.

Soins de santé aux réfugiés

De concert avec plusieurs de nos collègues médicaux, l'APC s'est prononcée contre les réductions de la couverture des soins de santé aux réfugiés en vertu du Programme fédéral de santé intérimaire et a signalé les retombées d'un refus de la couverture des soins primaires et de prévention prodigués aux réfugiés. Par la suite l'APC a demandé au gouvernement de ne pas faire appel du jugement de la Cour fédérale à savoir que les réductions contrevenaient à la Charte des droits et libertés. En novembre, la Cour fédérale d'appel a rejeté la demande du gouvernement fédéral de suspendre le récent jugement et le gouvernement a donc rétabli la plupart des indemnités accordées aux réfugiés.

Suicide chez les détenus sous la responsabilité fédérale

En septembre 2014, l'APC a fait bon accueil au rapport de l'Enquêteur correctionnel préconisant la prévention du suicide chez les détenus sous responsabilité fédérale. En outre, l'APC et l'Académie canadienne de psychiatrie et du droit (ACPD) ont adressé une lettre à Steven Blaney, ministre de la Sécurité publique, lui demandant de donner suite rapidement aux recommandations du jury de l'enquête du coroner de l'Ontario sur la mort d'Ashley Smith.

Loi sur la réforme de la non-responsabilité criminelle

En étroite collaboration avec l'ACPD, l'APC a continué d'exprimer ses préoccupations au sujet du Projet de loi C-14, *Loi sur la réforme de la non-responsabilité criminelle*. Malgré nos objections, le projet de loi a reçu la sanction royale en 2014.

Espace propice au dialogue et aux débats

Le rapport récemment publié par l'*Institute for Clinical Evaluative Sciences* portant sur les modèles de prestation de services et de pratique de la psychiatrie en Ontario a fait l'objet d'un Communiqué de presse conjoint de l'APC et de l'Association des psychiatres de l'Ontario. L'APC a aussi facilité le dialogue et le débat sur la question parmi ses membres lors du Congrès annuel de 2014.

Célébrer les innovations sur le terrain en psychiatrie

L'APC a soumis au Groupe consultatif du gouvernement sur l'innovation des soins de santé mis sur pied par la ministre fédérale de la Santé un certain nombre de projets d'innovations en psychiatrie menés à l'échelle locale qui ont amélioré l'accès aux soins, la qualité des soins et la santé des patients.

Appuyer les stratégies axées sur les maladies mentales graves et persistantes

L'APC a appuyé la Déclaration consensuelle sur la façon d'améliorer la transition en cours vers les services communautaires pour les personnes atteintes de maladies mentales graves et persistantes. La Déclaration a été élaborée par un groupe d'experts, y compris plusieurs membres de l'APC, par le biais d'une conférence de concertation tenue par l'Institut de l'économie de la santé.

Cadre fédéral de prévention du suicide

L'APC fait connaître son point de vue sur le Cadre préliminaire sur la prévention du suicide élaboré par l'Agence de santé publique du Canada et compte formuler ses commentaires sur l'ébauche révisée, sous peu.

Les délégués de l'APC avec Harold Albrecht, député conservateur et parrain du projet de loi C-300, Un cadre fédéral sur la prévention du suicide

La force des partenariats

L'APC comprend la force des partenariats et nous tentons de déterminer et de profiter des occasions internes et externes de conclure des partenariats avec d'autres organismes qui partagent nos objectifs stratégiques. Selon les questions en jeu, l'APC a établi des partenariats stratégiques avec un certain nombre de partenaires qui servent les intérêts des psychiatres et de nos patients.

Certaines de ces occasions se situent dans le domaine de la psychiatrie, par exemple, travailler plus efficacement avec les académies des surspécialités et avec les associations psychiatriques provinciales. D'autres occasions ont trait à des partenaires externes qui valorisent l'élaboration d'une démarche commune pour les questions de politique publique.

Agir de l'intérieur...

Harmoniser nos intérêts stratégiques avec ceux des Académies

L'APC a rencontré les cadres des académies des surspécialités pour examiner des façons de mieux travailler ensemble et de former des partenariats plus forts sur les enjeux qui nous intéressent. Les discussions se sont déroulées vers la fin de 2014 et nous avons convenu d'un certain nombre d'initiatives. Cela étant dit, il reste fort à faire pour procurer réellement des avantages à tous nos membres.

Les provinces comme partenaires

L'APC est certes le chef de file à l'échelle nationale, mais plusieurs questions politiques liées au rôle de la psychiatrie et à l'avenir de la santé mentale sont décidées à l'échelle provinciale. L'APC examine des façons d'appuyer plus activement les associations psychiatriques provinciales pour faire progresser les intérêts des psychiatres. Par exemple, le Comité sur les questions économiques de l'APC envisage un rôle de coordination plus actif en vue d'aider les présidents chargés des tarifs à élaborer des présentations plus attrayantes à l'intention de leurs associations médicales respectives, quand ils abordent la question des frais liés aux domaines de spécialité.

Le chef de la direction de l'APC avec le directeur général de l'APA, le Dre Saul Levin, et le Dr Padraic Carr

Regard au-delà des frontières

Sachant que plusieurs des enjeux politiques et difficultés auxquels est confrontée la profession dépassent les frontières, l'APC a resserré ses liens avec l'*American Psychiatric Association* (APA), le Collège royal de psychiatrie du Royaume-Uni et les Collèges de psychiatrie de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les quatre organismes se rencontreront lors de la réunion annuelle de l'APA à Toronto en 2015.

Se tourner vers l'extérieur avec d'autres ...

ACMMSM

En tant que membre fondateur de l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM), l'APC a été heureuse d'appuyer son gala des Champions de la santé mentale de 2014. Au cours de la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales, l'ACMMSM a pris une approche plus stratégique pour formuler ce que le gouvernement fédéral pourrait accomplir pour faire progresser les programmes en santé mentale. Cela comprenait la Journée de mobilisation, un déjeuner-causerie avec les Visages de la maladie mentale et les parlementaires et la présentation d'un Mémoire au Comité permanent sur les finances dans le cadre du processus de consultation en prévision du budget de 2015. L'APC a joué un rôle clé dans la rédaction de ce Mémoire.

Les hôtes de la Soirée gala de l'ACMMSM, Rick Mercer et Valerie Pringle

Visages de la Semaine de la santé mentale de 2014

Commission de la santé mentale du Canada (CSMC)

Au cours de la dernière année, l'APC et la CSMC ont renforcé leurs relations. L'APC a collaboré activement à plusieurs projets, notamment la publication d'un supplément à l'initiative « Changer les mentalités », l'élaboration des indicateurs en santé mentale à l'échelle nationale et l'examen de l'avenir de la Commission dont le mandat prend fin en 2017. En outre, la Dre Manon Charbonneau, présidente sortante de l'APC (2007-2008) et la présidente actuelle du Groupe de travail pour combattre la stigmatisation et la discrimination, fait partie du conseil d'administration de la CSMC.

Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC)

Au cours de l'an passé, l'APC a rencontré le président, le directeur général et les membres du Conseil d'administration du CRMCM pour examiner les façons de travailler ensemble avec plus d'efficacité. La réalisation de progrès notables exige du temps, mais l'APC a bon espoir que nos récents dialogues porteront fruits pour la profession. Le chef de la direction de l'APC fait maintenant partie du Conseil d'administration du CRMCC à titre de représentant du public. En outre, l'automne dernier, nous avons rendu public le document intitulé « Compétences fondamentales en santé mentale pour les médecins », un projet conjoint de la CSMC, du CRMCC, de l'Association médicale du Canada et du Collège des médecins de familles du Canada. Le Dr Donald Addington, président du Conseil d'administration de l'APC, a représenté notre Association au sein du Comité directeur de ce projet.

Alliance sur les temps d'attente (ATA)

En juin, l'ATA a publié un rapport annuel sur les temps d'attente. L'APC a souligné que pour la sixième année consécutive, les provinces n'ont réalisé aucun progrès dans la mesure des temps d'attente en soins psychiatriques. La Dre Suzane Renaud, présidente sortante de l'APC (2012-2013) est le porte-parole de l'ATA au sujet des questions francophones.

Forces canadiennes

Depuis la mise sur pied de la Section des militaires et des vétérans, l'APC envisage de travailler plus stratégiquement avec les Forces canadiennes. La section, sous la direction compétente des coprésidents le Dr Rakesh Jetly et le Dr Don Richardson a organisé une séance rigoureuse et très intéressante sur la santé mentale des militaires et des vétérans lors du Congrès annuel de l'APC en 2014.

Le colonel Rakesh Jetly, président inaugural de la santé mentale des militaires (5e de la gauche)

Groupe d'intervention action santé (GIAS)

L'APC est un nouveau membre du GIAS, cependant notre adhésion est opportune puisque la coalition de 40 organisations nationales en santé rend publique une Déclaration de consensus sur le rôle du gouvernement fédéral sur les questions de la santé, en décembre 2014. Le chef de la direction de l'APC est le coprésident du GIAS.

Membres de l'APC à la une

Nous remercions les membres suivants d'avoir donné suite aux appels médiatiques :

- Un traitement équitable/A Fair Shake, article d'opinion pour le Hill Times, **Dr Michael Teehan**
- Recherche axée sur la santé mentale, les chefs de file du Canada en santé mentale (2013), **Dr Don Addington** et **Dr Michael Teehan**
- Séries d'entrevues sur la santé mentale avec **Dre Suzane Renaud** au cours de la Journée mondiale de la santé mentale, diffusées sur Radio-Canada
- La maladie mentale sévère et persistante, émissions de nouvelles du matin de l'antenne de radio Global, Halifax, **Dr Michael Teehan**
- La Loi sur la non-responsabilité criminelle, **Dr Gilles Chamberland**, Radio-Canada
- La Stratégie en santé mentale des Forces canadiennes, **Dre Fiona McGregor**
- La santé mentale des médecins, Medical Post, **Dre Manon Charbonneau**
- Comment annoncer à vos enfants que vous avez une maladie terminale, Parents Canada Magazine, **Dr Chris Wilkes**
- La maladie mentale, Metro, **Dr Michael Teehan**
- Pénurie de pédopsychiatres, CBC de Régina, **Dr Chris Wilkes**,
- La Loi sur la non-responsabilité criminelle, nouvelles à l'antenne de Global de la C.-B., **Dr Johann Brink**
- La dépression : Reader's Digest, **Dr Sidney Kennedy**
- Les temps d'attente en psychiatrie, Calgary Herald, **Dre Suzane Renaud**
- Le trouble affectif saisonnier, Canadian Living Magazine, **Dr Raymond Lam**
- Évaluation psychiatrique requise par les tribunaux, Radio-Canada, Nouveau-Brunswick, **Dr Joel Watts**
- La thérapie Séroquel et les pratiques de prescription, Presse canadienne, **Dr Don Addington** et **Dr Jitender Sareen**
- Les modèles de pratique psychiatrique dans les centres urbains d'Ottawa et de Toronto, Medical Post, **Dr Padraic Carr** et **Dr Doug Weir**
- Les effets psychologiques des traumatismes, National Post, **Dr Alain Lesage** et **Dr Jitender Sareen**

ECONOMIC CLUB OF CANADA

Breakout Table #2

Dédié à la qualité des soins et à l'apprentissage tout au cours de la carrière

Une fonction stratégique essentielle de toute société nationale de spécialistes privilégie avant tout la qualité des soins et le perfectionnement professionnel continu (PPC). Cela a une importance particulière lorsqu'il s'agit d'un contexte politique axé de plus en plus sur l'imputabilité, l'utilisation optimale des ressources et la pertinence des soins.

L'APC est bien placée, avec ses divers programmes et instruments pour offrir à ses membres un accès en temps opportun à de toutes nouvelles données cliniques pour de meilleurs résultats pour les patients. Cela étant dit, l'APC est toujours à la recherche des meilleures combinaisons de produits et de services pour mieux servir nos membres.

L'APC offre présentement un large éventail de programmes de PPC et de services pour appuyer la qualité des soins et l'apprentissage tout au cours de la carrière.

Les programmes de l'Institut de PPC de l'APC

Les programmes de l'Institut de PPC apportent un complément au Congrès annuel en offrant diverses séances à plusieurs provinces tout au cours de l'année. Celles-ci comprennent les « Perspectives en soins de santé mentale » à l'intention des psychiatres communautaires et des médecins de famille et la série de l'automne intitulée « Innovations et perspectives dans les soins psychiatriques : du neurone à la pratique clinique », à l'intention des psychiatres. La série de l'automne 2014 comprenait des présentations sur les facteurs épigénétiques en psychiatrie et le métabolisme des médicaments, ainsi que la souffrance, la dépression et le TDAH chez les patients qui présentent aussi un trouble de l'humeur comorbide. Les programmes de l'Institut de PPC ont aussi été offerts à l'occasion des réunions annuelles des associations psychiatriques de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

Colloque international de PPC

Cette année, le Colloque international de PPC comprenait une croisière dans les îles de Tahiti et diverses séances sur le DSM-5, les biomarqueurs de la dépression, l'anhédonie, l'utilisation d'antipsychotiques à durée prolongée pour traiter la schizophrénie, les traitements d'appoint pour la dépression, les soins centrés sur les patients, la somatisation, la gestion des patients suicidaires, l'utilisation d'outils pour améliorer la qualité des services, les thérapies de neurostimulation pour traiter les troubles de l'humeur, le rôle du psychiatre dans la gestion des demandes de règlement d'invalidité et la gestion des patients adultes atteints du TDAH.

La Revue canadienne de psychiatrie

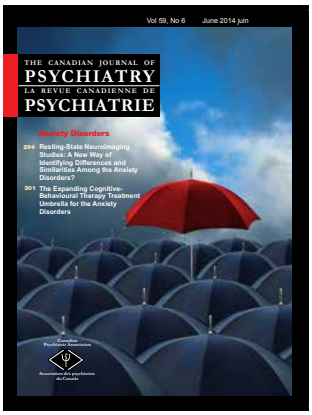

La RCP est la publication phare de l'APC lorsqu'il s'agit du partage des connaissances de pointe. Au cours de l'année, *la RCP* a abordé des sujets importants comme la cognition, la pharmacothérapie, le suicide, les maladies mentales graves et persistantes, le rétablissement, l'anxiété, l'automutilation et les traitements pour l'Alzheimer. En septembre, le Dr Scott B. Patten a pris la relève du Dr Joel Paris au poste de rédacteur en chef de la RCP. L'APC remercie le Dr Paris pour ses 10 années de bons services.

Énoncés de principes

L'APC élabore des énoncés de principes sur la pratique clinique, la formation et sur des questions légales, de déontologie et de politique publique. En 2014, l'APC a publié des énoncés de principes sur les soins et services de santé mentale à l'intention des lesbiennes, des gais, des bisexuels, des transgenres et des allosexuels (LGBTQ) et sur la liberté de religion et liberté par rapport à la religion. Des énoncés sur le consentement, la formation médicale au sein des résidences psychiatriques, les approches cliniques et de formation à la psychiatrie d'urgence, ainsi qu'un document du Comité sur les questions économiques relatives aux soins psychiatriques indirects ont été approuvés par le Conseil d'administration et seront publiés en 2015.. Une partie importante de notre travail actuel au chapitre des lignes directrices est fonction de notre politique sur la révision quinquennale obligatoire. Certains comités et Conseils ont activement suggéré divers nouveaux sujets d'intérêt et de valeur pour la profession et nous sommes aussi en train d'élaborer une stratégie globale en vue d'identifier et d'assigner des nouveaux projets par ordre de priorité et de façon systématique.

Lignes directrices sur la pratique clinique

Les quatre lignes directrices sur la pratique clinique publiées par l'APC depuis 15 ans doivent êtres révisées. Le temps est venu pour l'APC d'évaluer les besoins des membres à ce chapitre et de décider des sujets prioritaires.

Choisir avec soin

L'APC a accepté récemment de participer au programme fédéral « Choisir avec soin ». Lorsque cet exercice se déroulera, l'APC identifiera des activités cliniques dont la valeur est limitée ou qui pourraient présenter des effets secondaires néfastes pour les patients.

Fondation de l'APC

La raison d'être de la Fondation est d'assurer la disponibilité de ressources pour appuyer les activités secondaires de l'APC. En 2014, le Conseil de la Fondation a approuvé la révision de ses objectifs et priorités et a identifié les trois domaines d'orientation stratégique suivants : les lignes directrices sur la pratique clinique; la sensibilisation du public; et la formation de nos membres.

Le Dr Jonathan Lee a reçu la Bourse de la Banque Scotia de 3 000 dollars en santé mentale de l'enfant pour son étude sur la potentialisation à long terme de la plasticité chez les adolescents âgés de 13 à 19 ans, en santé, mais défavorisés, en utilisant la stimulation et l'association, méthode qui utilise la stimulation magnétique transcrânienne.

Congrès annuel

Cette année, plus de 1 100 délégués ont participé au Congrès annuel de l'APC à Toronto. Selon les commentaires que nous avons reçus, les délégués ont constaté que le Congrès avait donné lieu à des exercices de réflexion et leur a fourni de nouveaux points de vue sur les approches des pratiques cliniques, sur l'enseignement, l'interaction avec les patients et la défense des intérêts. Certains délégués ont aussi souligné la possibilité de rencontrer des chefs de file du domaine de la recherche et de rencontrer des collègues qui partagent les mêmes intérêts. D'autres encore ont souligné l'excellence des conférenciers et les nombreuses séances qui leur ont donné des nouvelles perspectives sur les problèmes auxquels les psychiatres doivent faire face. (Les points saillants du Congrès figurent au Tableau 2.)

TABLEAU 2
Points saillants du Congrès annuel

- 7 conférenciers invités, y compris un exposé sur l'avenir de la psychiatrie et l'intégration du régime de soins de santé, l'éducation et le patient
- 20 symposiums, y compris un exposé sur la compréhension des résultats des traitements du trouble du stress post-traumatique chez les militaires
- 54 ateliers, y compris un exposé sur l'utilisation des antipsychotiques et sur le programme d'optimisation du traitement pour la psychose
- 28 cours, y compris un atelier sur la prévention des rechutes et leurs retombées en schizophrénie – le rôle de l'utilisation précoce de médicaments antipsychotiques injectables
- 9 groupes de discussion, y compris un exposé sur la tension nerveuse et l'épuisement professionnel
- 46 articles, y compris sur les façons de combler l'écart entre les services de santé mentale offerts aux adolescents et les services prodigués aux adultes
- 4 séances de l'Institut de PPC de l'APC, y compris le trouble d'hyperphagie boulimique, sa prévalence et notre capacité accrue de reconnaître ce trouble
- 76 affiches, y compris une affiche portant sur la compréhension de l'agression : les points de vue du patient et du traitant
- Un colloque pour les chercheurs débutants
- Une échange d'information et activités sociales, y compris la Soirée gala du président et les activités sociales des résidents

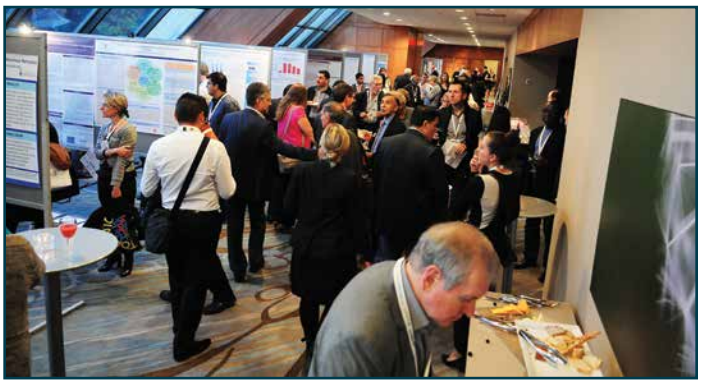

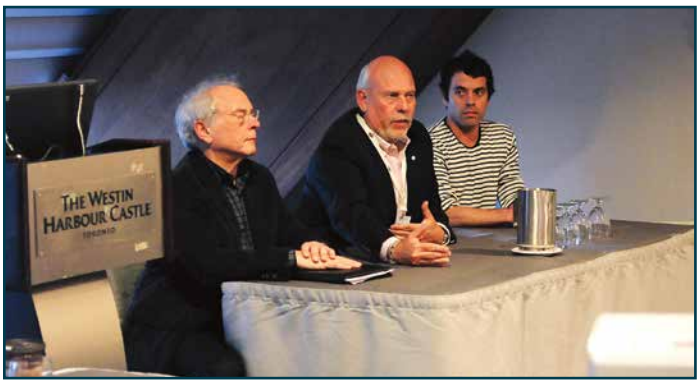

En reconnaissance de l'excellence

Chaque année, l'APC souligne le travail exceptionnel de ses membres. L'Association et son président récompensent aussi périodiquement les personnes non psychiatres pour leurs contributions à la santé mentale des Canadiens. La liste des récipiendaires des prix de cette année figure au Tableau 3.

Récipiendaires des prix de l'APC : Mr Sheldon Kennedy, Dre Theresa Isomura, Dr Vasavan Nair et Dr John Langley avec Dr Michael Teehan (centre)

Son Excellence Mme Sharon Johnston accepte le Prix de reconnaissance spéciale de l'APC

TABLEAU 3
Prix et témoignages d'appréciation de l'APC

- Prix de reconnaissance spéciale de l'APC : Leurs Excellences le Très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada et Madame Sharon Johnston
- Mention élogieuse du président : M. Sheldon Kennedy
- Prix C.A. Roberts de leadership clinique : Dre Theresa Isomura
- Prix J.M. Cleghorn d'excellence et de leadership en recherche clinique : Dr Vasavan Nair
- Prix Paul Patterson de leadership innovateur en éducation : Dr John Langley
- Prix Alex Leighton ACP-ACEP d'épidémiologie psychiatrique : Dr Elliot Goldner
- Prix conjoint APC-ACEP de l'activité de formation continue la plus exceptionnelle en psychiatrie au Canada : Dr Mark Rapoport, Dr Andrew Wiens, Dr Dalls Seitz, Dr Marcus Law
- Distinguished Fellows de l'APC : Dr Shabbir Amanullah, Dr Howard Book, Dr Jon Davine et Dr Frank Sommers
- Fellows de l'APC : Dre Melissa Andrew, Dre Nancy Brager, Dr William Fleisher, Dr Nathan Herrmann, Dr Stephen Kisely, Dr Javad Moamai, Dr Scott Patten, Dr Harry Prosen, Dr Kiran Rabheru, Dr Mark Rapoport, Dr David J. Robinson et Dr Thomas Ungar
- Prix R.O. Jones des meilleurs articles :
  1ère place—Dr Gary Hasey,
  2e place—Dr Rohan Ganguli,
  3e place—Dre Tracy Afifi
- Meilleures affiches de 2014 :
  1ère place — Dre Kathleen Broad et Dr Nate Charach,
  2e place — Dre Martha McKay et Dre Tricia Da Silva,
  3e place — Dre Véronique Wilson et Dr Daniel St-Laurent

Meilleure affiche, 1ère place, Dre Kathleen Broad et Dr Nate Charach

Fellows et Distinguished Fellows de l'APC 2014

THE WESTIN
HARBOUR CASTLE
TORONTO

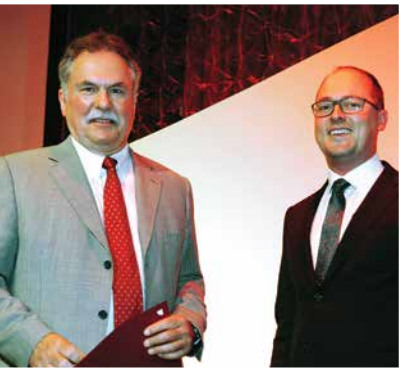

Au service de ses membres axée sur ses membres attentive à leurs besoins

Tel que mentionné dans les messages de nos dirigeants, il est primordial pour l'APC de demeurer au service de ses membres, axée sur ses membres et attentive à leurs besoins. Pour cela, il faut entreprendre un certain nombre d'initiatives pour faire en sorte que les activités de l'Association répondent aux besoins de ses membres.

L'Association compte parmi ses membres 48 % de psychiatres autorisés à pratiquer au Canada et près de 60 % des psychiatres en formation. Nous avons donc l'occasion d'accroître notre représentation en communicant plus clairement les principaux avantages de l'adhésion à notre Association, ce qui aidera nos membres actuels à appuyer l'APC et encouragera des nouveaux membres à se joindre à nous. Nous passons en revue toutes les activités de l'APC pour nous assurer que nous répondons bien aux divers besoins des psychiatres. Par exemple, le Tableau 4 décrit les différents avantages que nous offrons aux résidents.

Sondages auprès des membres

L'APC a institué un sondage annuel auprès de ses membres pour mieux comprendre leurs besoins et préférences et pour tâter le pouls de la profession. Le sondage de 2014 est en cours.

Groupe de travail sur la gouvernance

Mis sur pied en septembre 2014 et dirigé par le président du Conseil d'administration, ce groupe a pour mandat de s'assurer que l'Association est organisée de telle sorte que son ouverture à tous les membres et la participation de ces derniers soient couronnées de succès à l'avenir. Il est prévu que le Groupe de travail présentera son rapport au printemps de 2015.

Nouveau site Web

L'APC construit un nouveau site Web dans le but d'améliorer l'expérience des membres et notre interface avec le grand public et les médias. Le site sera testé et validé par divers groupes de membres avant d'être lancé en 2015.

Communications

La communication est la clé de tout ce que nous faisons. Si vous ne connaissez pas les priorités de l'APC comment pouvez-vous apprécier ce que l'Association fait? Dans cette option, l'APC révise ces instruments actuels de communication.

TABLEAU 4
Axée sur nos résidents … notre avenir

Les résidents représentent l'avenir de notre profession et de l'Association. Leur soutien et engagement sont essentiels à notre réussite à long terme. L'APC mobilise ses résidents et leur offre des avantages au moyen des activités suivantes :

- Une section de membres en formation (MEF) qui collabore étroitement avec le Comité des services aux membres.
- Représentation sur les comités de l'APC et au sein de son Conseil d'administration
- L'occasion pour les chefs de file des MEF de participer à la Journée de mobilisation de l'APC
- Importantes réductions des frais d'adhésion à l'APC et de la participation au Congrès annuel
- Admissibilité aux bourses décernées pour la participation au Congrès annuel de l'APC
- Un bulletin électronique des résidents
- Un Colloque pour les chercheurs débutants, lancée lors de notre Congrès annuel de 2014
- Un programme d'échange de stagiaires pour participer à la réunion annuelle du Collège royal de psychiatrie du Royaume-Uni
- Les réunions des résidents avec le président de l'APC, dans le cadre des visites du président de l'APC aux associations psychiatriques provinciales

Conseil d'administration de l'APC

Le Comité de direction et le Conseil d'administration de l'APC sont les bimoteurs qui propulsent l'Association vers l'avenir. C'est leur dévouement envers la profession et leur sagesse collective qui a permis à l'Association de faire face à d'importants problèmes au cours de la dernière année tout en profitant des occasions qui s'offraient à elle. Le Conseil d'administration de l'APC en 2013-2014 était composé des personnes suivantes :

COMITÉ DE DIRECTION 2013-2014

Dr Michael Teehan
président (Atlantique)

Dr Padraic Carr
président désigné (Alberta)

Dre Suzane Renaud
présidente sortante (Québec)

Dr Don Addington
président du Conseil d'administration

Dr Ted Callanan*
secrétaire-trésorier

Dre Fiona McGregor
(Colombie-Britannique)

Dr Stanley Yaren*
(Prairies)

Dr Sonu Gaind
(Ontario)

Ont terminé leur mandat en septembre 2014.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

Dr Rob Jay
(Île-du-Prince-Édouard)

Dre Rachel Morehouse
(Nouveau-Brunswick)

Dr Renuka Prasad
(Saskatchewan)

Dre Cynthia Slade
(Terre-Neuve et Labrador)

Dr Jason Bond
membre en formation

Dre Stéphanie Magnan
membre en formation

Dre Barinder Singh
membre en formation

Dre Deborah Elliott
présidente, Conseil des provinces

Dr Johann Brink
président, Académie canadienne
de la psychiatrie et du droit

Dr Mark Rapoport
président, Académie canadienne
de psychiatrie gériatrique

Dr Chris Wilkes
président, Académie canadienne
de la psychiatrie de l'enfant
et de l'adolescent

**Ont terminé leur mandat en septembre 2014.*

Les personnes suivantes se sont jointes au Conseil en septembre 2014 ou ont assumé d'autres fonctions au sein du Conseil de 2015

Dr Padraic Carr
président de l'APC (Alberta)

Dr Sonu Gaind
président désigné de l'APC (Ontario)

Dre Fiona McGregor
secrétaire-trésorière (Colombie-Britannique)

Dr Renuka Prasad
membre de la direction (Prairies)

Dr Jitender Sareen
membre du Conseil (Manitoba)

Dr Nachiketa Sinha
président du Conseil des provinces

Dr Chris Wilkes
président du Conseil des académies

Dr Michael Butterfield
directeur en formation

Les présidents des conseils, des comités, des groupes de travail et des sections qui fournissent leurs sages conseils et identifient les enjeux de l'avenir sont essentiels aux délibérations du Conseil d'administration.

Conseil des provinces
Dre Deborah Elliott

Conseil des Académies
Dr Johann Brink

Comité défense des intérêts
Dr Michael Teehan

Comité du perfectionnement professionnel continu
Dre Nancy Brager

Sous-comité du Congrès annuel
Dr Glendon Tait et Dre Nancy Brager

Sous-comité du Colloque international de PPC
Dr Gary Chaimowitz

Institut de PPC de l'APC
Dre Susan Abbey

Comité sur les questions économiques
Dr Sonu Gaind

Comité sur l'éducation
Dre Jodi Lofchy

Comité sur les services aux membres
Dr Stanley Yaren

Comité sur la recherche
Dr Jitender Sareen

Comité sur les normes professionnelles et la pratique
Dr Doug Urness

Comité de rédaction du *Canadian Journal of Psychiatry*, rédacteur-en-chef
Dr Joel Paris

Canadian Psychiatry Aujourd'hui, médecin rédacteur par intérim
Dr Michael Teehan

Cadre de la Section des membres en formation
Dr Jason Bond

Groupe de travail sur la gouvernance
Dr Donald Addington

Groupe de travail conjoint sur les soins de santé mentale partagés de l'APC et du CMFC
Dr Nick Kates

Groupe de travail pour combattre la stigmatisation et la discrimination
Dre Manon Charbonneau

Représentante de zone auprès de l'Association mondiale de psychiatrie
Dre Donna Stewart

Institut canadien pour la santé des médecins de l'AMC
Dr Jordan Cohen

PRÉSIDENTS DES SECTIONS

Histoire et philosophie de la psychiatrie
Dr Denis Morrison

Indo-Canadien
Dr. S.V. Manohar

Médecine psychosomatique
Dr Peter Chan

Membres en formation et boursiers
Dr Jason Bond

Militaires et vétérans
Col. Rakesh Jetly and
Dr Donald Richardson

Neuropsychiatrie
Dr Edward Gerard Gordon

Psychiatrie communautaire
Dre Sharon S. Levine et
Dr Warren Steiner

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Dre Clare Gray

Psychiatrie médico-légale
Dr Gary Chaimowitz

Psychiatrie transculturelle
Dr Laurence Kirmayer

Psychopharmacologie
Dr Irvin Epstein

Psychothérapie
Dre Jacqueline Lee Kinley

Santé mentale des autochtones
Dr Doug Marr

Santé mentale mondiale
Dr Raymond Tempier

Télépsychiatrie, média et informatique
Dr John Copen

Toxicomanie
Dr David Crockford

Troubles développementaux
Dr Robin Brooks-Hill et
Dre Donna Lougheed

Une vaste panoplie

Nous espérons que le rapport que nous présentons cette année aux membres vous a fourni une compréhension claire de l'action de l'APC et de son objectif. Dans cet esprit de transparence et de responsabilisation, il est essentiel que vous sachiez ce que l'APC fait en votre nom.

L'APC entreprend de nombreuses activités pour mériter votre adhésion. Mais nous savons aussi que la preuve de confiance et de soutien est une activité annuelle. Nous voulons connaître vos opinions. Dites-nous si nous sommes sur la bonne voie ou si nous devons nous arrêter et repenser nos priorités. Communiquez avec nous à l'adresse : president@cpa-apc.org

APC
Nos membres, notre force

- Perfectionnement professionnel de pointe pour soutenir une meilleure qualité de soins
  - Un congrès annuel d'une durée de trois jours
  - Des programmes de formation d'une journée organisés par l'Institut APC PPC
- Une voix nationale porte-parole de la psychiatrie et de la santé mentale
- Célèbre l'excellence des membres par des prix, des bourses et des titres de Fellow.

INFORMATION :

membership@cpa-apc.org **www.cpa-apc.org**

Canadian Psychiatric Association
Association des psychiatres du Canada